

JOURNEE FONCIER, AGRICULTURE, ELEVAGE
GICAM, 22 Octobre 2019

DISCOURS DU PRESIDENT DU GICAM

**_*_*_*_

Excellence Monsieur le Ministre des Domaines, du
Cadastre et des Affaires Foncières,

Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du
Développement Rural,

Excellence Monsieur le Ministre de l'Elevage des
Pêches et des Industries Animales,

Mesdames et messieurs les Administrateurs du
GICAM,

Messieurs les Présidents des organisations
d'entreprises

Chers Invités,

Mesdames et Messieurs,

Bonjour à tous,

Mes premiers mots seront pour vous dire tout le plaisir que j'ai de vous accueillir dans cette Salle de Conférence André SIKA et de vous souhaiter, au nom des membres du GICAM et du Secteur privé, une chaleureuse bienvenue.

Messieurs les Ministres,

Vous êtes aujourd'hui les principaux acteurs d'un évènement inédit dans l'histoire patronale : la présence conjointe de trois membres du Gouvernement venus rencontrer le secteur privé.

A cet égard, je vous sais gré d'être des nôtres ce matin en dépit de vos emplois particulièrement chargés. Je vous suis d'autant plus reconnaissant que vous avez promptement accepté de joindre nos trois demandes. C'est indéniablement un atout pour notre rencontre au vu des synergies et de l'efficacité que nous pouvons en tirer.

Messieurs les Ministres,

En cette fin d'année 2019, l'économie camerounaise reste à la croisée des chemins dans un contexte par ailleurs détérioré par de nombreuses crises : problèmes sécuritaires, volatilité des cours des matières premières, environnement des affaires toujours peu attractif etc.

Du coup, la croissance économique se ralentit, les activités et les performances des entreprises s'inscrivent à la baisse. Le Gouvernement met en œuvre depuis juin 2017 un programme triennal économique et financier signé avec le FMI, dont les principaux objectifs sont de restaurer rapidement les grands équilibres macro-économiques et de créer les conditions d'un regain durable des activités des entreprises.

Au total, au regard de ces résultats en demi-teinte, le Gouvernement est à la recherche de pistes pour trouver de nouveaux relais de croissance économique durable et équitable. De plus, d'autres enjeux économiques et sociaux tels que la diversification et la structuration de l'économie, ainsi que la question de l'emploi et notamment l'emploi des jeunes, viennent ajouter à la nécessité de répondre à cet impératif. Ceci explique en partie que le Gouvernement vient d'engager l'élaboration de sa stratégie post DSCE de développement pour la période 2020-2027.

Fort de l'attachement de l'ensemble de la population pour la terre, de l'expertise agro-industrielle du pays, de sa diversité agro écologique qui offre un immense potentiel de développement de filières végétales et animales, nous pensons que le nouveau modèle économique du Cameroun ainsi envisagé doit s'appuyer sur un « turbo agricole » dont les performances seront tributaires entre autres de la résolution de la question foncière.

Alors que l'agriculture au sens large occupe près de 60% de la population active en 2017, ce secteur ne contribue en moyenne que pour 11 à 12% du PIB, un taux par ailleurs bien inférieur au taux de 19% prévu par le scénario de référence du DSCE.

Il convient d'indiquer cette contribution se subdivise en environ 10% pour l'agriculture, 1,5% pour l'élevage et chasse et 0,5% pour la pêche et la pisciculture.

La croissance moyenne de ces secteurs a été de 5,4% entre 2013 et 2017. Les dynamiques sont principalement tirées par l'agriculture et l'élevage, la pêche et la pisciculture restant encore des parents très pauvres du secteur primaire au Cameroun.

De fait, les marges de progression sont nombreuses et significatives :

C'est ainsi qu'en dépit des atouts de son **agriculture** et de tous ses efforts, le Cameroun supporte malheureusement une dépense annuelle de 500 milliards de Francs CFA pour l'importation des denrées. Il fait face aussi à une demande sous régionale en provenance des pays comme le Gabon, la Guinée Equatoriale, la Centrafrique, le Nigeria et le Tchad, ainsi qu'une forte demande extérieure de produits de rente.

De même, s'agissant de la **pêche**, l'exploitation du riche potentiel halieutique camerounais fournit environ 250 000 tonnes de produits de la mer qui ne permettent pas de satisfaire les besoins de la population camerounaise estimés à près de 550 000 tonnes. Du coup, le Cameroun importe plus de 200 000 tonnes de produits halieutiques par an, soit plus de 170 milliards de F CFA par an de devises exportés.

Enfin, bien qu'en croissance, d'après des données de 2015, le **cheptel** estimé de 6,9 millions de bovins, 3,4 millions de porcins, 80,3 millions de volailles, 3,2 millions d'ovins et 6,3 millions de caprins, permet à peine de couvrir la consommation protéinique nationale. Ce d'autant qu'une partie de cette production est par ailleurs exportée vers les pays voisins.

Pour espérer relever les challenges telles que la réalisation durable de l'auto-suffisance alimentaire, la résorption des déficits commerciaux et la conquête des parts de marchés à l'international, une véritable coalition public-privé en faveur de notre agriculture est indispensable. Pour que celle-ci puisse se matérialiser, il est urgent de se donner une vision claire, précise et factuelle de ce que le pays souhaite réaliser dans ce secteur. Il s'agit notamment de préciser des concepts tels que l'agriculture de seconde génération pour qu'ils puissent servir de fil d'Ariane à la mobilisation de tous les acteurs.

Dans cet élan, le GICAM propose une réorientation du modèle économique qui sous-tend les initiatives actuelles de promotion de notre secteur agricole. Au regard des dotations factorielles de notre pays, de l'expertise dont nous disposons dans le domaine agro-industriel et du consensus désormais établi sur la place de ce secteur comme pilier de l'émergence, le nouveau modèle doit résolument mettre l'accent sur la promotion des filières adossées sur des champions nationaux eux-mêmes au cœur de clusters organisés et structurés.

Les performances d'un tel « turbo agricole » sont forcément tributaires entre autres de la résolution de la question foncière. A cet égard, les préoccupations des entreprises

sont toutes aussi nombreuses, allant des difficultés d'accès aux ressources foncières, à celles liées à la sécurisation des droits. Et la réforme foncière annoncée de longue date reste attendu

Nous avons, pour alimenter cette nouvelle dynamique, entrepris d'organiser cette Journée du Foncier, de l'Agriculture et de l'Elevage à l'attention des chefs d'entreprises en présence des patrons de département ministériels en charge de ces secteurs.

Bien entendu, mon propos est introductif à nos travaux du jour. Il sera tout à l'heure complété par un exposé technique de notre Secrétaire Exécutif Adjoint, Monsieur **Vincent KOUETE**.

**Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

C'est naturellement l'occasion, une fois de plus, de remercier les membres du Gouvernement ici présents, pour leur participation active. Nous fondons l'espoir que nous puissions échanger sur les dynamiques et les récentes réformes dans le foncier, l'agriculture et l'élevage et tracer des perspectives pour le développement des chaînes de valeurs agro-industrielles.

Je souhaite plein succès à nos travaux,
Et je vous remercie de votre aimable attention.